

GAUSSIN SA
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 15.166.370 Euros
Siège social : 11, Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HÉRICOURT
676.250.038 RCS VESOUL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

RAPPORT DE GESTION CONTENANT
LES MENTIONS RELATIVES AU GROUPE

COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

A. RAPPORT ANNUEL

COMPTES CONSOLIDÉS

I. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAUSSIN

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R.233-16 du Code de commerce, à savoir :

- total du bilan : 15 millions d'euros,
- montant net du chiffre d'affaires : 30 millions d'euros,
- effectif moyen : 250 salariés,

il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext. Le périmètre et les méthodes de consolidation, retenus en fonction des critères d'usage, suivant que les filiales sont soit sous contrôle exclusif, soit sous contrôle conjoint, soit sous influence notable, sont les suivants :

| société mère consolidante | | critères de consolidation | | | |
|-------------------------------------|----------------|--------------------------------------|---------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| | | contrôle exclusif | | intégration globale | |
| | | contrôle conjoint | | intégration proportionnelle | |
| | | influence notable | | mise en équivalence | |
| GAUSSIN SA | | | | | |
| <i>GAUSSIN SA</i> <i>détient</i> | 100% | EVENT | | | intégration globale |
| | | <i>EVENT détient</i> | 26,98% | LEADERLEASE | (1) intégration globale |
| | | <i>EVENT détient</i> | 49,00% | BATTERIE MOBILE | intégration proportionnelle |
| <i>GAUSSIN SA</i> <i>détient</i> | 29,06% | LEADERLEASE | | | (1) intégration globale |
| | | <i>LEADERLEASE</i> <i>détient</i> | 99,99% | SCI HALL 7 | intégration globale |
| | | <i>LEADERLEASE</i> <i>détient</i> | 99,99% | SCI HALL 8 | intégration globale |
| | | <i>LEADERLEASE</i> <i>détient</i> | 99,99% | SCI HALL 9 | intégration globale |
| | | <i>LEADERLEASE</i> <i>détient</i> | 99,99% | SCI LA CLAICHIERE | intégration globale |
| | | <i>LEADERLEASE</i> <i>détient</i> | 99,99% | SCI DES GRANDS VERGERS | intégration globale |
| | | <i>LEADERLEASE</i> <i>détient</i> | 99,99% | SCI HALL 5 | (2) intégration globale |
| | | <i>LEADERLEASE</i> <i>détient</i> | 99,99% | SCI HALL 6 | (2) intégration globale |
| <i>GAUSSIN SA</i> <i>détient</i> | 100,00% | DOCK IT PORT EQUIPMENT | | | intégration globale |
| | | <i>DOCK IT P.E. détient</i> | 22,71% | LEADERLEASE | (1) intégration globale |
| <i>GAUSSIN SA</i> <i>détient</i> | 44,16% | METALLIANCE | | | mise en équivalence |
| | | <i>METALLIANCE</i> <i>détient</i> | 99,99% | TRIANGLE SERVICES INDUSTRIES | mise en équivalence |
| | | <i>METALLIANCE</i> <i>détient</i> | 51,00% | SOFIMMOB | mise en équivalence |
| <i>GAUSSIN SA</i> <i>détient</i> | 49,00% | GAUSSIN MIDDLE EAST | | | (3) |

(1) Le capital de la société LEADERLEASE est, au sein du groupe, détenu par les sociétés GAUSSIN SA, EVENT et DOCK IT PORT EQUIPMENT

(2) Les locaux industriels dont les SCI HALL 5 et HALL 6 étaient propriétaires ont été vendus à une société extérieure au groupe GAUSSIN le 12 septembre 2012. Ces 2 SCI, désormais sans objet social, seront absorbées par confusion de patrimoine dans les prochains mois.

(3) GAUSSIN MIDDLE EAST, est déconsolidée depuis 2010. L'aboutissement de la procédure arbitrale relatif à la société GAUSSIN MIDDLE EAST, opposant les deux associés de cette « Joint-Venture » conclue entre GAUSSIN SA et DII conduira à la restitution des titres GME détenus par Gaussin à DII pour 1 €

L'activité de chacune des sociétés mentionnée au périmètre de consolidation est rappelée succinctement ci-après :

● **GAUSSIN SA** – *intégration globale*

Société consolidante, entreprise industrielle dont l'activité historique est constituée par la fabrication et la vente de véhicules de manutention de biens lourds et volumineux (automoteurs, remorques industrielles) fabriqués à demande en fonction de cahiers des charges spécifiques à chaque client. Cette activité à la demande est désignée « MTO - Made To Order » dans le présent rapport.

Une nouvelle activité portant sur la fabrication de véhicules de manutention portuaire de containers maritimes désigné sous l'appellation « ATT Automotive Terminal Trailer », après plusieurs années consacrées à la recherche, à la qualification industrielle et à l'industrialisation, est arrivée à son aboutissement, par la conclusion d'une première commande de 48 véhicules au cours du deuxième semestre 2012, suivie de deux autres commandes portant sur 90 véhicules au cours du premier semestre 2013.

L'activité portuaire progresse rapidement suite à la commercialisation de la nouvelle gamme de véhicules ATT qui comprend dorénavant 6 véhicules ainsi dénommés TT, ATT-V4, ATT LIFT, AIV, AIV LIFT et AMTS et 4 motorisations POWER PACK DIESEL, POWER PACK HYBRID, POWER PACK FULL ELEC et POWER PACK HYDROGENE.

● **EVENT** – *intégration globale*

Société exclusivement orientée vers la recherche développement, qui fournit à GAUSSIN SA une force d'innovation permanente pour le développement de nouveaux véhicules, la protection du savoir-faire et le dépôt de nombreux brevets. Cette filiale a été prépondérante dans la phase de création et de développement du programme « ATT ».

Au cours du premier semestre 2012, EVENT a pris une participation de 49% dans la société BATTERIE MOBILE, dont l'activité porte sur la recherche et le développement de motorisations électriques ou hybrides, en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), pouvant soit compléter, soit substituer l'offre des motorisations thermiques proposée par GAUSSIN sur les véhicules ATT.

● **LEADERLEASE** – *intégration globale*

Société ayant pour objet :

- La gestion d'un parc foncier détenu par ses filiales **SCI Hall 7**, **SCI Hall 8** et **SCI Hall 9bis** et la détention de participation dans des filiales ne possédant plus d'actifs fonciers, à savoir les **SCI La Claichière**, **SCI Grands Vergers**, **SCI Hall 5**, **SCI Hall 6**. Ce parc contient les bâtiments industriels occupés par GAUSSIN SA et EVENT à Héricourt.
- Le portage locatif, auprès des clients du Groupe, des véhicules construits par GAUSSIN. Cette dernière activité, au jour du présent rapport, demeure au stade de la réflexion quant au modèle de financement à adopter.

- **DOCK IT PORT EQUIPMENT** – *intégration globale*

Société dénommée **GAUSSIN ASIA** lors de sa constitution, filiale à 100% de GAUSSIN SA, de droit singapourien, créée en mai 2010 comme tête de pont du développement commercial du programme « ATT » en Asie.

- **METALLIANCE** – *mise en équivalence*

Société industrielle établie à Saint-Vallier en Saône et Loire, avec laquelle GAUSSIN a établi une collaboration industrielle dans le domaine de la fabrication d'éléments entrant dans les automoteurs construits par GAUSSIN SA.

Les échanges industriels et commerciaux entre le groupe GAUSSIN et METALLIANCE se font aux conditions d'usage du marché et l'information financière porte exclusivement sur le montant des échanges facturés entre entreprises liées.

- **BATTERIE MOBILE** – *intégration proportionnelle*

Il a été constitué le 18 avril 2012 une Société par Actions Simplifiée dénommée BATTERIE MOBILE, entre deux associés ayant pour activité principale la recherche-développement. Ces deux associés sont :

- la société EVENT (filiale à 99,99% de GAUSSIN SA)
- la société MILESTONE FACTORY (société de droit suisse détenue à 100% par la société MY FAMILY OFFICE - MFO).

Les participations respectives au capital fixé à 1.000.000 euros et libéré pour moitié sont de :

- 49% pour EVENT
- 51% pour MILESTONE FACTORY.

BATTERIE MOBILE a pour objet la recherche, le développement et la réalisation de moteurs électriques pour véhicules lourds, reposant sur les techniques des batteries, de la pile à combustible, ou d'un concept de motorisation hybride du véhicule portuaire ATT.

Dans le cadre de son activité de R&D, BATTERIE MOBILE a conclu un partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA).

Les statuts de BATTERIE MOBILE prévoyant que l'ensemble des décisions soient prises d'un commun accord entre MILESTONE FACTORY et EVENT et en l'absence de tout autre document contractuel entre les parties, BATTERIE MOBILE fait l'objet d'une intégration proportionnelle au 31 décembre 2013.

- **GAUSSIN MIDDLE EAST** – *participations non consolidées*

Participation minoritaire de GAUSSIN SA, incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence aux 31 décembre 2009 et 30 juin 2010, cette société a été sortie dudit périmètre au 31 décembre 2010, l'actionnaire principal, la société DUBAÏ INVESTMENTS n'ayant pas produit une information financière suffisamment fiable.

Une information spécifique relative au litige entre GAUSSIN SA et DUBAÏ INVESTMENTS est développée au § V « Risques sur les litiges ».

Au cours du premier semestre 2013, GAUSSIN SA a conclu un accord transactionnel avec son partenaire D.I.I. conduisant au désengagement de GAUSSIN SA dans GAUSSIN MIDDLE EAST et de D.I.I. dans GAUSSIN SA.

II. ACTIVITÉ DU GROUPE DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Réorganisation industrielle

Le groupe GAUSSIN a procédé à la réorganisation de la production industrielle de l'ATT en créant, dans son usine d'Héricourt une ligne d'approvisionnements en flux tendus, et deux lignes de montage, la première dédiée à la fabrication de la chaîne de traction (POWER-PACK), la seconde dédiée à l'assemblage du châssis-cabine. Ces lignes d'approvisionnement et de montage ont été totalement opérationnelles au mois de mars 2013.

Hormis la mise en œuvre des outils de production, le groupe GAUSSIN a retravaillé ses sources d'achats et sous-traitance dans un objectif d'optimisation de la qualité, des délais et des prix.

Activité industrielle

L'activité du groupe GAUSSIN durant l'exercice 2013 a été consacrée, outre le maintien de l'activité historique MTO, à l'aboutissement de la commercialisation du véhicule ATT dans sa version industrialisée, référencée ATT-V4.

Les ventes de la gamme ATT se sont résumées en 2013 à la vente de 46 ATT et 46 Power packs, d'une Docking station et de 30 TT dégageant un chiffre d'affaires de 10,3 M€ L'activité MTO a réalisé un chiffre d'affaires de 2 M€ en 2013 (3,6 M€ en 2012).

L'activité historique MTO a connu une baisse d'activité liée à la mobilisation des équipes sur l'activité Portuaire. L'embauche de commerciaux et la réorganisation de ce secteur d'activité permettent de relancer cette activité dès l'exercice 2014.

Activité commerciale

Le groupe GAUSSIN a enregistré au cours du premier semestre 2013 deux commandes conséquentes relatives au programme ATT, la première avec l'opérateur PT PELABUHAN INDONESIA portant sur 50 ATT-V4 (châssis-cabine et Power-Pack), la seconde avec la société turque AKAN-SEL portant sur 40 ATT-FULL-ELEC.

Par ailleurs, des tests réalisés sur des ATT V4 en démonstration au Moyen-Orient auprès d'un opérateur local majeur sont concluants en termes d'émissions polluantes et économie d'énergies.

Afin d'élargir son offre commerciale et constituer une véritable gamme sur la base de son véhicule ATT, le groupe GAUSSIN a présenté, lors du salon TOC de Rotterdam, en juin 2013, les premières réalisations issues du partenariat de sa filiale BATTERIE MOBILE avec le CEA, et

notamment les systèmes de navigation sans pilote, et les motorisations FULL ELEC et HYDROGEN de la chaîne de traction Power-Pack.

III. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Méthode de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, l'information comparative est donnée au titre du bilan et du compte de résultat consolidé aux 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013.

Compte de résultat consolidé

| En K€ | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|---|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires | 12 306 | 4 315 |
| Autres produits d'exploitation | 3 461 | 4 582 |
| Achats consommés et autres charges externes | -12 404 | -10 340 |
| Charges de personnel | -3 396 | -3 083 |
| Autres charges d'exploitation | -308 | -121 |
| Impôts et taxes | -251 | -128 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | -548 | -6 328 |
| Résultat d'exploitation | -1 140 | -11 103 |
| Charges et produits financiers | -336 | -200 |
| Quote-part de résultats sur opérations en commun | | |
| Résultat courant des entreprises intégrées | -1 476 | -11 303 |
| Charges et produits exceptionnels | 1 410 | -5 176 |
| Impôts sur les résultats | 2 554 | -61 |
| Résultat net des entreprises intégrées | 2 488 | -16 540 |
| Quote-part dans les résultats sociétés mises en équivalen | 108 | 114 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | -96 | -102 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 2 500 | -16 528 |
| Intérêts minoritaires | 194 | -191 |
| Résultat net part du groupe | 2 306 | -16 337 |
| Résultat par action (en euros) | 0,25 | -2,42 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 0,17 | -2,42 |

Les variations des principaux postes entre 2012 et 2013 sont les suivantes :

→ **résultat d'ensemble consolidé et résultat net part du groupe**

Au 31 décembre 2013, le résultat d'ensemble consolidé est bénéficiaire pour un montant de 2.500 K€ Le résultat net part du groupe est bénéficiaire pour un montant de 2.306 K€

Au 31 décembre 2012, ces mêmes résultats étaient respectivement déficitaires de 16.528 K€ et 16.337 K€

→ **produits d'exploitation**

Au cours de l'exercice 2013, les produits d'exploitation consolidés, constitués du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation, se sont élevés à 15.767 K€ contre 8.897 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 12.306 K€ contre 4.315 K€ pour 2012.

Les autres produits d'exploitation, soit 3.461 K€ au 31 décembre 2013, sont constitués de :

- production stockée pour – 2.436 K€
- production immobilisée pour 1.361 K€ Le groupe fabrique des prototypes afin de valider la réalisation industrielle des nouveaux produits développés dans le cadre du programme de R&D,
- subvention, reprises de provisions et transferts de charges pour 3.742 K€ comprenant principalement les reprises sur provisions pour perte sur contrat (1 993 K€), la reprise de provisions sur le Crédit d'Impôt Recherche 2012 (533 K€) et des transferts de charges en exceptionnel pour 695 K€ afin de neutraliser la marge négative des ATTV4 de démonstration livrés en 2013 et provisionnée en 2012 en résultat exceptionnel.,
- la quote-part des refacturations à Batterie Mobile représentant l'essentiel des autres produits pour 425 K€
- un crédit-impôt recherche (CIR) pour un montant de 369 K€

→ **activité produite**

L'activité produite est constituée par la somme du chiffre d'affaires réalisé soit 12.306 K€, de la production stockée, soit – 2.436 K€ et de la production immobilisée, soit 1.361 K€ Ces trois éléments représentent un total de 11.231 K€ au titre de l'exercice 2013.

→ **charges d'exploitation - coûts de production**

Les coûts de production sont représentés par les achats consommés entrant dans la production industrielle. Ce sont les achats de matières premières, pièces primaires, et les variations de stocks de pièces détachées. Au 31 décembre 2013, ces coûts s'élèvent à 7.944 K€ Les amortissements relatifs aux investissements de production ainsi que les coûts de commercialisation sont peu significatifs et ne sont pas retenus.

Toutefois, les coûts de transport sur achats, analysés au paragraphe « autres achats et charges externes », s'élèvent à 311 K€

→ **marge opérationnelle**

La marge opérationnelle est constituée par la différence entre l'activité produite et les coûts liés à la fabrication.

Au 31 décembre 2013, la marge opérationnelle s'élève à 3.287 K€(11.231 K€- 7.944 K€).

→ **autres achats et charges externes**

Les achats et charges externes diminuent de 2.852 K€ en 2013. Cette baisse est principalement liée aux éléments suivants:

- -2.798 K€: Facturation à BATTERIE MOBILE par le CEA des travaux réalisés en 2012, relatives aux développements des motorisations électriques ou hybrides, pour un montant total de 5.711 K€, intégralement comptabilisée en charge. La quote-part consolidée (49%) représente 2.798 K€. En 2013, les frais de recherche et développement sont capitalisés et comptabilisés en immobilisations en-cours, -624 K€: Diminution des honoraires de conseils relatifs principalement à l'aboutissement des contentieux EPD et DII ainsi qu'aux opérations sur le marché et aux coûts de prise et maintenance de brevets,
- -120 K€: Diminution des frais de publicité et de salons,
- +392 K€: Accroissement des coûts de personnel intérimaire dans le cadre de l'assemblage des power-packs et ATT à destination d'APM Tangier,

→ **masse salariale**

La masse salariale s'est élevée à 3.394 K€ en 2013 contre 3.083 K€ en 2012. L'accroissement de 311 K€ correspond notamment au renforcement des capacités des services achats et administration des ventes.

→ **dotation aux amortissements**

Les dotations aux amortissements comparées entre l'exercice 2013 et l'exercice 2012 ont baissées de 3.109 K€ pour s'établir à 320 K€ en 2013 contre 3.429 K€ en 2012. La baisse de la charge d'amortissement par rapport à l'exercice 2012 s'explique par l'amortissement complet en 2012 des prototypes de versions antérieures à la version V4.

→ **dotation aux provisions d'exploitation (actif circulant)**

Les dotations aux provisions d'exploitation comparées entre l'exercice 2013 et l'exercice 2012 ont baissées de 67 K€ pour s'établir à 46 K€ en 2013 contre 113 K€ en 2012. Au cours de l'exercice 2013, les dotations aux provisions d'exploitation concernent une dépréciation de stock (36 K€) et un client douteux (10 K€).

→ **dotation aux provisions d'exploitation (provisions pour risques et charges)**

Au 31 décembre 2013, les dotations aux provisions pour risques et charges d'un montant de 182 K€ concernent essentiellement un nouveau litige prud'homal pour -153 K€

→ **résultat financier**

Le résultat financier est déficitaire de -336 K€ en 2013 et se compose essentiellement d'intérêts financiers (-260 K€ en 2013 contre -200 K€ en 2012) et de perte de change (-97 K€ en 2013 contre -19 K€ en 2012).

→ **résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de 2013 s'élevant à 1 410 K€ comprend principalement des reprises de provisions non utilisées (729 K€ de reprise de provision sur Crédit Impôts Recherche et 708 K€ de reprise sur contrat déficitaire).

Le résultat exceptionnel de 2012 s'élevant à - 5 176 K€ comprend principalement :

- le coût (-2 230 K€) lié à l'accord transactionnel relatif aux conditions de sous-traitance industrielle,
- la plus-value réalisée sur les ventes de bâtiments des halls 5 et 6 (290 K€),
- les coûts (-2 120 K€) liés aux véhicules de démonstration qui seront finalement vendus à APM Tangier en 2013 (coûts de mise aux normes V4 dont 1 324 K€ de provisions et 133 K€ de coûts encourus et une provision pour dépréciation des stocks de 663 K€),
- la dotation pour provision pour risques fiscaux (-922 K€).

Après intégration des résultats financiers et exceptionnels, il en découle un résultat net d'ensemble consolidé déficitaire de -66 K€ au 31 décembre 2013 contre un même résultat déficitaire de -16 479 K€ l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2013, un produit d'impôt différé actif de 2 554 K€ a été reconnu sur l'exercice. Les prévisions d'activité actualisées ne remettent pas en cause l'appréciation de recouvrabilité des impôts différés dans un horizon de trois ans par rapport au montant retenu à l'actif du bilan au 31 décembre 2013.

Compte tenu des données qui précèdent, le résultat net part du groupe est bénéficiaire de 2 500 K€ au 31 décembre 2013 contre un même résultat déficitaire de -16 528 K€ l'exercice précédent.

La quote-part au résultat des intérêts minoritaires représente un résultat bénéficiaire de 108 K€ en 2013 contre un résultat bénéficiaire de 114 K€ en 2012.

Bilan consolidé

| ACTIF (K€) | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|---|-------------------|-------------------|
| Actif immobilisé | <i>10 720</i> | <i>6 978</i> |
| Ecart d'acquisition | 1 403 | 1 507 |
| Immobilisations incorporelles | 815 | 60 |
| Immobilisations corporelles | 3 541 | 2 417 |
| Immobilisations financières | 1 949 | 90 |
| Titres mis en équivalence | 3 012 | 2 904 |
| Actif circulant | <i>13 570</i> | <i>14 330</i> |
| Stocks et encours | 1 828 | 3 806 |
| Clients et comptes rattachés | 2 049 | 963 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 5 114 | 6 450 |
| Impôts différés actif | 4 056 | 1 502 |
| Disponibilités et valeurs mobilières de plac. | 523 | 1 609 |
| TOTAL ACTIF | 24 290 | 21 308 |

| PASSIF (K€) | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|--|-------------------|-------------------|
| Capitaux propres part du groupe | <i>7 987</i> | <i>1 115</i> |
| Capital | 11 330 | 7 791 |
| Prime d'émission | 26 035 | 23 341 |
| Réserves consolidées | -31 684 | -13 680 |
| Résultat consolidé | 2 306 | -16 337 |
| Intérêts minoritaires | <i>959</i> | <i>765</i> |
| Autres fonds propres | | |
| Provisions pour risques et charges | <i>762</i> | <i>5 204</i> |
| Dettes | <i>14 582</i> | <i>14 224</i> |
| Emprunts et dettes financières | 5 050 | 2 626 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4 368 | 5 062 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 5 164 | 6 536 |
| TOTAL PASSIF | 24 290 | 21 308 |

Les principales variations à l'actif comme au passif sont expliquées ainsi :

→ **actif immobilisé**

La diminution de l'écart d'acquisition de 1 507 K€ en 2012 à 1 403 K€ en 2013 est liée principalement à l'amortissement à hauteur de 96 K€

Au cours de l'exercice 2013, les tâches réalisées par le CEA relatives aux développements des motorisations électriques ou hybrides pour un montant de 1 604 K€ ont été comptabilisées en immobilisations incorporelles en-cours. La quote-part consolidée (49%) représente 786 K€ Les immobilisations corporelles en-cours pour 1 139 K€ correspondent à des frais interne de recherche et développement liés au développement du prototype Docking station et lift.

Les immobilisations financières d'un montant de 1949 K€ correspondent à hauteur de 1 840 K€ à un acompte sur la commande Pelindo, qui ne deviendra disponible qu'au moment de la livraison.

→ **actif circulant – stocks et travaux en-cours**

Les stocks et travaux en cours nets au 31 décembre 2013 s'élèvent à 1 828 K€ contre 3.806 K€ au 31 décembre 2012. La variation correspondant principalement aux véhicules vendus à APM Tangier sur l'exercice

→ **actif circulant – créances clients**

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés » est de 2 149 K€ (1 090 K€ au 31/12/2012). Ce poste est déprécié à hauteur de 100 K€ (127 K€ au 31/12/2012) et a une échéance à moins d'un an.

→ **autres créances et comptes de régularisation**

Ce poste a diminué pour passer de 6 450 K€ au 31 décembre 2012 à 5 114 K€ au 31 décembre 2013. Ce poste comprend principalement de la TVA déductible pour 0,9 M€ et des Crédit d'Impôt Recherche pour 2,9 M€

La créance GAUSSIN MIDDLE EAST d'un montant brut de 1.435 K€ qui était provisionnée à 100% depuis le 31 décembre 2011 a été portée en charges exceptionnelles parallèlement à la reprise de provision, aux termes de la sentence arbitrale et de la transaction conclues avec la société DUBAÏ INVESTMENTS D.I.I.

→ **actif circulant – impôt différé**

Le montant des impôts différés comptabilisés à l'actif est passé de 1.502 K€ au 31 décembre 2012 à 4 056 K€ au 31 décembre 2013.

Comme il a été rappelé précédemment, les prévisions d'activité actualisées ne remettent pas en cause l'appréciation de recouvrabilité des impôts différés dans un horizon de trois ans par rapport au montant retenu à l'actif du bilan au 31 décembre 2013.

→ **actif circulant – disponibilités**

Au 31 décembre 2013, les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 523 K€ (dont 121 K€ de VMP constituées de 60 940 actions Gaussin) contre 1 609 K€ au 31 décembre 2012 (dont 143 K€ de VMP constituées de 60 940 actions Gaussin).

→ **passif – capitaux propres**

Le montant cumulé des capitaux propres (part du groupe) s'élève à 7 987 K€ au 31 décembre 2013 par rapport à 1 115 K€ au 31 décembre 2012. Cette variation traduit d'une part le bénéfice de l'exercice d'un montant de 2 306 K€ et les 2 augmentations de capital de l'exercice ainsi que l'émission des BSAR pour un montant total de 6 233 K€ net de frais qui se décompose de la façon suivante :

| | |
|--|-------------------|
| a. Accroissement du nombre de titres : | 3 539 148 actions |
| b. Accroissement de la valeur nominale : | 3 539 K€ |
| c. Accroissement de la prime d'émission : | 3 570 K€ |
| d. Imputation des frais d'AK sur la prime d'émission : | - 876 K€ |

Les titres en autocontrôle au 31 décembre 2013, qui viennent en déduction des capitaux propres pour un montant de 1 658 K€ comprennent, outre la valeur des titres détenus dans le cadre du contrat de liquidité, soit 8 K€, un montant de 1 650 K€, correspondant aux versements effectués, au 31 décembre 2013, par GAUSSIN SA à la société D.I.I. consécutivement à la sentence arbitrale et à la transaction conclues au cours du premier semestre 2013 entre les deux partenaires de GAUSSIN MIDDLE EAST. Cette somme correspond à une étape de l'échéancier qui doit conduire GAUSSIN SA à recouvrer la propriété de ses propres actions (260.000 titres pour une valeur de 2.600.000 euros) auprès de D.I.I. Le solde a été remboursé par anticipation en mars 2014.

→ **passif – provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à 762 K€ par rapport à 5 204 K€ au 31 décembre 2012. Ces provisions comprennent principalement, un litige prud'homal pour 153 K€, des provisions pour risques fiscaux pour 184 K€ (dont 129 K€ pour les CIR 2009 à 2011), des provisions pour pertes sur contrat en cours pour un montant de 363 K€ et des provisions pour retraite pour 65 K€.

→ **passif – emprunts et dettes et assimilés**

Au 31 décembre 2013, les emprunts et dettes financières, soit 5.050 K€ sont constitués par :

- Les concours courants de trésorerie pour 68 K€
- Les soldes des emprunts souscrits par les SCI HALL 7, SCI HALL 8 et SCI HALL 9bis pour le financement de leurs acquisitions foncières pour un montant de 1.793 K€
- La valorisation, pour l'établissement des comptes consolidés, des crédits-baux pour 153 K€
- Les dettes financières diverses pour 3.036 K€ comprenant principalement :

- le solde de l'avance remboursable Oséo (aide à l'innovation) pour un montant de 170 K€
- la quote-part de l'emprunt à court terme de 5.400 K€ majoré des intérêts dus, souscrit par GAUSSIN SA auprès BATTERIE MOBILE en mars 2013. La quote-part retenue correspond aux 51% du capital de BATTERIE MOBILE détenus par la société MILESTONE FACTORY n'appartenant pas au périmètre de consolidation du groupe GAUSSIN. La quote-part de l'emprunt s'élève à 2.738 K€

→ **passif – dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 4 368 K€ au 31 décembre 2013 contre 5 062 K€ au 31 décembre 2012. Cette variation à court terme suit le cycle des lancements d'approvisionnements, significatifs au 31 décembre 2013 compte de tenu des livraisons à honorer en 2014.

→ **passif – autres dettes et comptes de régularisation**

Ce poste s'élève à 5 164 K€ au 31 décembre 2013 par rapport à 6 536 K€ au 31 décembre 2012.

La baisse provient essentiellement de la baisse des avances reçues sur les commandes en cours. Ce poste s'élève à 2.361 K€ au 31 décembre 2013 contre 4.924 K€ au 31 décembre 2012 et correspond aux acomptes reçus sur les commandes en cours, principalement Pelindo et APM Tangier.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 1.138 K€ au 31 décembre 2013 contre 1.023 K€ au 31 décembre 2012. Toutes les échéances des dettes privilégiées, fiscales ou sociales, sont régulièrement payées.

Les autres dettes s'élèvent à 1.191 K€ au 31 décembre 2013 et 168 K€ au 31 décembre 2012 et comprennent essentiellement en 2013 la quote-part de la dette vis-à-vis du CEA (940 K€).

Les produits constatés d'avance d'un montant de 474 K€ au 31 décembre 2013 (contre 421 K€ au 31 décembre 2012) sont constituées du Crédit d'Impôt Recherche Batterie Mobile. En 2013, aucun produit n'est constaté dans la mesure où les frais de recherche et développement concernés sont comptabilisés en immobilisations en cours.

IV. SITUATION DU GROUPE ET EVOLUTION PREVISIBLE

Le groupe dispose au 31 décembre 2013 d'un carnet de commandes fermes de 29 668 M€

Dans ce carnet de commandes fermes au 31 décembre 2013, l'activité historique MTO représente 1 626 K€ et le programme PORTUAIRE représente 28 042 K€

Les livraisons relatives à ce carnet de commande doivent s'échelonner au cours des années 2014 et 2015.

Le carnet de commandes fermes au 31 décembre 2013 intègre notamment :

- Un contrat pour 50 ATT-V4 et 50 POWER-PACK signé avec la société d'Etat indonésienne PT PELABUHAN III (PERSERO), également connue sous le nom de PELINDO, pour un montant de 11,5 M€
- Un contrat de 40 ATT FULL ELEC et POWER-PACK FULL ELEC signé avec AKAN SEL, un opérateur logistique et portuaire turc, pour un montant de 15,3 M€

Avancées commerciales

A la date du présent rapport, les avancées commerciales en cours peuvent être retracées dans les documents qui suivent, à savoir :

→ Commandes fermes et mises à disposition

| Zone | Commandes fermes | | | Mises à disposition | | |
|-------------------|------------------|-----------|------------------|---------------------|----------|------------------|
| | Nb de commandes | Nb d'ATT | Nb de Power-Pack | Nb de demandes | Nb d'ATT | Nb de Power-Pack |
| Afrique | 1 | 2 | | | | |
| Asie | 1 | 50 | 50 | | | |
| Europe | | | | | | |
| Moyen Orient | 1 | 40 | 40 | 1 | 2 | 3 |
| Amérique centrale | | | | | | |
| Amérique du Sud | | | | | | |
| Total | 3 | 92 | 90 | 1 | 3 | 5 |

→ Accords de mise à disposition sous forme de MOU (Memorandum Of Understanding)

3 MOU font l'objet de discussions ce qui représente des intentions de commandes pour 335 ATT.

| Zone | Nb de MOU | Nb d'ATT potentiels | Nb de Power-Pack potentiels |
|-------------------|-----------|---------------------|-----------------------------|
| Afrique | 1 | 50 | 50 |
| Asie | | | |
| Europe | - | - | - |
| Moyen Orient | 2 | 285 | 285 |
| Amérique centrale | - | | |
| Amérique du Sud | - | - | - |
| Total | 3 | 335 | 335 |

V. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

1. Risques et incertitudes auxquels sont confrontées les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Au sein du groupe consolidé suivant la méthode de l'intégration globale, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA. Toutefois, il est fait préalablement un rappel succinct des risques et incertitudes attachés aux sociétés filiales.

A la date d'établissement du présent rapport, il n'est pas identifié de risques ou incertitudes concernant la société METALLIANCE et ses filiales, intégrées suivant la méthode de la mise en équivalence. La gestion de cette société est indépendante du groupe GAUSSIN et il n'existe aucun engagement qui pourrait entraîner le groupe GAUSSIN dans des obligations ou risques d'ordre financier ou d'ordre technique.

De même, il n'est pas identifié de risques et incertitudes relatifs aux valorisations des actifs immobiliers détenus par les SCI HALL 7, HALL 8 et HALL 9bis, filiales de LEADERLEASE. La vente des locaux industriels détenus par les SCI Hall 5 et SCI Hall 6 (septembre 2012) conforte cette information

2. Suivi du risque de liquidité

Afin de couvrir l'ensemble des coûts nécessaires à l'aboutissement du projet « ATT » et sécuriser la pérennité de l'entreprise, et à défaut de disposer d'une capacité d'autofinancement suffisante apportée par l'activité historique, le groupe a fait le choix d'un financement par augmentations de capital successives.

Au cours des exercices 2012 et 2013, le groupe a financé la phase de commercialisation de ses véhicules ATT (constitution d'une flotte de véhicules ATT de démonstration, adaptation de la gamme - passage de la version V3 à la version V4 - aux exigences clients, mobilisation de ressources, redéfinition de la politique d'approvisionnement).

En 2013, ce financement a été réalisé de la façon suivante :

- Deux augmentations de capital par placement privé ont été souscrites pour un montant total de 5 454 K€(net des frais d'émission)
- 4.035.097 Bons de Souscriptions d'Actions Remboursables ont été émis au prix de 0,15€permettant un renforcement des fonds propres et de la trésorerie disponible du groupe par l'encaissement immédiat d'un produit d'émission de 605 K€ avec la possibilité, en cas d'exercice intégral de la totalité des BSAR en actions, de réaliser une augmentation de capital d'un montant total de 9,5 M€d'ici à l'expiration de la période d'exercice des BSAR (soit le 29 novembre 2020)
- Des BSAR ont été exercés sur l'exercice 2013 pour un montant de 173 K€

La filiale à 49% Batterie Mobile a bénéficié d'un flux de trésorerie net positif au titre du projet de R&D (moteurs électriques) développé avec le CEA (encaissement du crédit d'impôt recherche associé à hauteur de 4,5M€ en avril 2013, encaissement du remboursement du crédit de TVA associé d'un montant de 1,2 M€ en février 2013 et bénéficie d'un rééchelonnement de sa dette vis-à-vis du CEA sur les exercices 2014 et 2015). Sur l'exercice 2013, Batterie Mobile a prêté au Groupe Gaussin un montant de 5.4 M€ remboursable in fine en 2014.

La trésorerie du Groupe a été renforcée en février 2014 pour un montant total de 9 201 K€grâce à une nouvelle augmentation de capital par placement privé et à l'exercice de BSA et BSAR.

Ces augmentations de capital successives permettent au Groupe d'avoir aujourd'hui la capacité financière suffisante pour faire face à ses obligations et financer le développement de son activité.

3. Risques fiscaux

Les sociétés GAUSSIN SA et EVENT, intégrées fiscalement, ont fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011. La proposition de rectification a été reçue le 14 mai 2013.

Les montants de Crédit d'Impôt Recherche (CIR) 2009-2010-2011 faisant l'objet d'une proposition de rectification s'élevaient à un montant global de 827 K€sur un montant total de CIR de 1 233 K€ Le montant du redressement avait été intégralement provisionné au 31 décembre 2012.

Le CIR 2012 s'élevait à un montant de 1 697 K€et avait fait l'objet d'une provision de 533 K€au 31 décembre 2012 pour intégrer les motifs du redressement fiscal sur les CIR 2009 à 2011.

Au 31 décembre 2013, ces provisions (827 K€au titre des CIR 2009 à 2011 et 533 K€au titre du CIR 2012) ont été reprises à hauteur de 729 K€pour les CIR 2009 à 2011 et intégralement pour le CIR 2012 pour les motifs suivants :

- Un montant de redressement de 309 K€(sur les CIR 2009 à 2011) a été abandonné par l'administration fiscale
- Un montant de 518 K€reste réclamé sur les CIR 2009 à 2011. Toutefois, l'administration fiscale ayant changé partiellement les motifs de son redressement, la société conteste désormais le bienfondé de ces motifs à hauteur de 420 K€

- Une provision pour impôts, spécifique à GAUSSIN SA, consécutive à ladite proposition de rectification portant sur les exercices 2010 et 2011, a été constituée pour un montant de 31 K€

La société EVENT fait l'objet d'un nouveau contrôle fiscal ayant démarré en février 2014 et portant sur le CIR 2012.

4. Risques sur les litiges

Le groupe GAUSSIN était historiquement confronté à deux principaux litiges, l'un avec le sous-traitant EPD et l'autre avec le partenaire DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES (DII).

A la date d'arrêté des comptes, ces deux litiges sont terminés (le premier s'est éteint au cours de l'exercice 2012, le second s'est terminé au cours du premier semestre 2013).

Les caractéristiques principales et les modalités de résolution du litige DII sont rappelées ci-dessous :

→ litige GAUSSIN MIDDLE EAST - DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES

Il s'agit du litige relatif à la société GAUSSIN MIDDLE EAST, opposant les deux associés de cette « Joint-Venture » conclut entre GAUSSIN SA et DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES (DII).

La société GAUSSIN MIDDLE EAST (GME) a été conjointement créée à Dubaï en mars 2008 par GAUSSIN SA (49%) et DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES (DII) (51%) dans le but de distribuer les produits de la gamme MTO sur la zone du Moyen-Orient et d'en assurer à terme la production sur site par la construction d'une usine dédiée. Les termes des accords accompagnant la constitution de la société engageaient les deux parties signataires à financer le développement de l'entreprise par contribution au capital, qui devait atteindre 14.700 KUSD au 30 septembre 2008, d'une part, et par financements bancaires externes pour 20.800 KUSD d'autre part.

Parallèlement à la création de GME, DII a souscrit au capital de GAUSSIN SA pour un montant de 2.600 K€ conformément à la délégation donnée au conseil d'administration de GAUSSIN SA par l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 30 juin 2008. La souscription de 2.600 K€ correspondait à l'acquisition de 260.000 actions de 1 euro de valeur nominale et d'une prime d'émission de 2.340 K€. De son côté, pour en favoriser le développement, GAUSSIN SA a fourni à GME des prestations donnant lieu à des facturations portées en avances de trésorerie, ainsi que des avances de trésorerie directes pour soutenir le besoin en fonds de roulement, dont le montant cumulé s'élève à 1.435 K€

Le défaut de réunion des moyens financiers nécessaires tels que prévus dans les accords accompagnant la constitution de la société, l'absence d'initiatives industrielles et commerciales de la part de DII et les différends stratégiques entre les deux partenaires ont entraîné une dégradation progressive de l'activité de GME et sa mise en sommeil.

Il a ainsi été constaté que l'engagement de l'actionnaire principal, en charge de la direction de l'entreprise, s'est progressivement réduit. GAUSSIN SA étant dans l'impossibilité d'obtenir une information financière fiable devant être communiquée par DII, GME a été déconsolidée à effet du 31/12/2010. Une provision pour risques de 513 863 euros correspondant à la quote-part d'actif net déficitaire a été constatée au 31/12/2010. Au regard de la dégradation des relations avec le partenaire, GAUSSIN SA a complété au 31/12/2011 la provision constituée au 31/12/2010. Ceci s'est traduit par la reprise de la provision pour risques pour 513 863 euros, et en contrepartie, il a été constitué au 31/12/2011 une provision pour dépréciation de l'intégralité du compte courant, soit 1 435 218 euros. Cette provision a été maintenue au 31/12/2012.

DII a déposé le 24/02/2011 une demande d'arbitrage auprès des autorités compétentes de Dubaï suivi du dépôt d'un mémoire en demande le 23/02/2012. DII reprochait à GAUSSIN SA de ne pas avoir respecté les obligations prévues dans le contrat de partenariat. La demande portait sur une somme totale proche de 4 850 K€ comprenant le remboursement de la souscription au capital de GAUSSIN SA, une quote-part sur les résultats déficitaires de GME et une demande d'indemnité pour perte de chance. GAUSSIN SA constatait que DII, demandeur, avait déposé son mémoire un an après sa demande d'arbitrage, considérait ladite demande infondée, contestait vigoureusement les faits, l'existence et le montant du préjudice allégués. Le mémoire en réponse établi par GAUSSIN SA avait été déposé le 29/04/2012.

Au cours du premier semestre 2013, l'aboutissement de la procédure arbitrale et la transaction intervenue entre les parties consécutivement à cette décision arbitrale ont pour conséquence :

- l'annulation du protocole d'accord du 19 mai 2009 dont l'unique objet était de fixer les modalités pratiques de l'augmentation de capital de 2600 K€ souscrite par DII, qui a pour résultat d'obliger les parties à annuler certaines actions créées par cette augmentation de capital :
 - l'obligation pour GAUSSIN SA de rembourser la somme de 2.600.000 euros versée par DII. au titre de sa souscription de 260.000 titres à l'augmentation du capital de GAUSSIN SA en date du 25 mai 2009, souscription effectuée alors au cours de 10 euros par action (valeur nominale par action : 1 euro, prime d'émission par action : 9 euros)
 - En contrepartie de ce remboursement de 2.600.000 euros, et au terme de son complet paiement suivant un échéancier se terminant le 30 juin 2014, la société DII restituera à GAUSSIN les 260.000 titres. Au 31 décembre 2013, Gaussin a remboursé un montant de 1 650 000 euros à DII. Le solde a été totalement remboursé par anticipation en mars 2014.
- l'annulation de l'ensemble des accords et contrats relatifs à Gaussin Middle East (GME) et la restitution des titres GME détenus par Gaussin à DII pour 1 €

En conséquence, la résolution de ce litige sur l'exercice 2013 a eu les impacts suivants sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013 :

- la sentence arbitrale étant analysée comme un rachat d'actions propres, le montant de 1 650 K€ remboursé à DII sur l'exercice a été comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.
- le compte courant s'élevant à 1 435 K€ a été enregistrée en charge exceptionnelle et la provision du même montant a également été reprise sur l'exercice en produit exceptionnel.

5. Risques prud'homaux

Un litige prud'homal a été engagé à l'initiative d'un salarié en 2013. A la date d'arrêté des comptes, le délibéré a été rendu. Le risque encouru par la société Gaussin a correctement été estimé dans les comptes au 31 décembre 2013.

6. Risque de change et risque de taux

Risque de change :

Au 31 décembre 2013, Le risque de change est fondé sur les ventes majoritairement facturées en USD depuis la commercialisation du programme ATT, avec pour corollaire des approvisionnements majoritairement facturés en euros.

Les créances et dettes en devises sont converties chaque mois au taux du mois M-1 publié au Journal Officiel dans leurs devises respectives. Ces devises sont réévaluées à chaque arrêté au cours de clôture.

Risque de taux :

Le groupe est faiblement endetté et les lignes en place ne comportent pas de partie variable.

7. Risques sur les instruments financiers et produits dérivés

La société ne dispose pas de produit financier à risque.

8. Risques liés à la sous-traitance

→ **activité historique**

A la date du présent rapport, le groupe GAUSSIN n'est pas confronté à une véritable dépendance vis-à-vis de l'un de ses fournisseurs ou sous-traitants.

Le groupe se fixe comme ligne directrice de toujours avoir au minimum trois sources d'approvisionnement pour chacun de ses composants et /ou matières premières pour éviter tout risque de dépendance.

9. Risques technologiques

Avec la capitalisation et l'exploitation d'un savoir-faire historique, le groupe GAUSSIN estime avoir démontré sa capacité à intégrer des technologies multiples et à proposer de véritables ruptures entre les technologies traditionnelles et celles innovantes.

Le paragraphe traitant de l'activité en matière de R&D complète l'information mentionnée ci-dessus.

VI. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DU GROUPE

L'activité du groupe ne présente aucun impact au niveau environnemental.

L'effectif salarié moyen du groupe pris dans le sens des sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration globale ressort à 46 personnes pour l'exercice 2013.

VII. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous rappelons que la société GAUSSIN SA a cédé en 2008 à sa filiale EVENT, dédiée à la recherche-développement (R&D), l'ensemble des brevets qu'elle détenait. EVENT poursuit sa politique de dépôt de brevets et marques afin de protéger les intérêts du groupe en matière de propriété industrielle.

La création de la société BATTERIE MOBILE au premier semestre 2012, filiale à 49% d'EVENT, dont l'objet social porte sur la recherche-développement et la réalisation de moteurs électriques ou hybrides pour véhicules lourds, reposant sur les techniques des batteries ou de la pile à combustible en collaboration avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), a élargi l'activité de R&D du groupe GAUSSIN.

La poursuite de la R&D est une priorité pour le groupe GAUSSIN.

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRÊTE DES COMPTES ANNUELS

Les évènements significatifs qui se sont déroulés postérieurement à la clôture des comptes 2013 sont les suivants :

- Augmentation de capital en février 2014 pour un montant total de 9 201 K€
- Rééchelonnement jusqu'en 2015 de la dette de Batterie Mobile envers le CEA relative aux frais de recherche et développement encourus par le CEA et facturés pour les exercices 2012 et 2013.
- Remboursement anticipé de l'emprunt (5,4 M€) contracté auprès de Batterie mobile en février 2014.
- Conclusion d'un contrat emprunt intitulé « Term Facility Agreement » auprès de la société AGATE ASSETS SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 28-32, place de la Gare L-1616 Luxembourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166171, actant pour le compartiment S037).

- Le Term Facility Agreement a les principales caractéristiques suivantes :
- Montant en principal : 13.000.000 €
- Echéance : 2021 avec possibilité de remboursement anticipé à compter d'avril 2018
- Taux : 8% par an et 9% à compter de 2020

En garantie de cet emprunt, il a été consenti :

- Un nantissement sur la totalité des actions détenues par Gaussin SA dans sa filiale EVENT conformément aux dispositions d'un contrat de nantissement du

compte d'instruments financiers intitulé « Securities Account Pledge Agreement », ainsi que

- Un nantissement sur les brevets détenus par la société EVENT au moyen d'une convention de nantissement de Brevets.

Hormis les informations portées dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres évènements postérieurs significatifs.

COMPTES SOCIAUX

IX. ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Sur l'exercice 2013, le chiffre d'affaires s'élève à 12.024 K€ par rapport à 4.674 K€ pour 2012. Le chiffre d'affaires 2013 intègre des ventes d'ATT et de DOCKING STATION aux sociétés du groupe pour un montant total de 1 379 K€

Le résultat net est déficitaire à -1 766 K€ par rapport à une perte de -14 801 K€ en 2012.

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

- X. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à l'exercice précédent. Les conventions générales comptables ont été appliquées notamment celle relative à la continuité d'exploitation. Nous renvoyons au point V du rapport de gestion consolidé car le critère de la continuité d'exploitation doit s'apprécier de la même manière pour les comptes sociaux.

Examen du bilan :

Le bilan 2013 comparé à 2012 se présente ainsi :

| BILAN - ACTIF | 31 décembre 2013 | | | 31-déc.-12 |
|--|-------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|
| | Brut | amortissements et provisions | net | net |
| ACTIF IMMOBILISE | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| . Concessions brevets et droits similaires | 324 315 | 296 007 | 28 308 | 14 889 |
| . Fonds de commerce | 610 | 0 | 610 | 610 |
| . Immobilisations incorporelles en cours | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| . Matériel et outillage | 280 623 | 168 107 | 112 516 | 54 605 |
| . Installations agencements et installations | 155 562 | 62 931 | 92 631 | 20 878 |
| . Matériel de transport | 178 | 178 | 0 | 0 |
| . Matériel informatique | 61 674 | 57 366 | 4 308 | 2 592 |
| . Matériel de démonstration salons | 172 063 | 64 524 | 107 539 | 150 378 |
| . Matériel et mobilier bureau | 178 689 | 140 252 | 38 437 | 36 055 |
| . Immobilisations corporelles en cours | 0 | 0 | 0 | 87 369 |
| Immobilisations financières | | | | |
| . Titres de participations | 13 317 371 | 2 531 153 | 10 786 218 | 10 777 365 |
| . Autres titres immobilisés | 1 250 | 0 | 1 250 | 1 250 |
| . Prêts | | 0 | 0 | 1 750 |
| . Autres immobilisations financières | 2 035 980 | 5 336 | 2 030 644 | 157 862 |
| Total des immobilisations | 16 528 315 | 3 325 854 | 13 202 461 | 11 305 603 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en-cours de production | | | | |
| . Stocks matières premières | 578 380 | 0 | 578 380 | 603 338 |
| . Travaux en-cours de production de biens | 439 530 | 0 | 439 530 | 509 522 |
| . Stocks intermédiaires et finis | 581 643 | 35 280 | 546 363 | 1 105 747 |
| . Stocks marchandises | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 470 960 | 0 | 470 960 | 319 733 |
| Créances | | | | |
| . Clients et comptes rattachés | 3 418 392 | 89 562 | 3 328 830 | 4 487 267 |
| . Autres créances | 12 690 407 | 1 650 000 | 11 040 407 | 6 058 166 |
| Divers | | | | |
| . Valeurs mobilières de placement | 0 | 0 | 0 | 26 766 |
| . Disponibilités | 307 950 | 0 | 307 950 | 1 302 079 |
| . Charges constatées d'avance | 16 821 | 0 | 16 821 | 52 327 |
| Total de l'actif circulant | 18 504 082 | 1 774 842 | 16 729 240 | 14 464 945 |
| . Ecart de conversion actif | 26 617 | 0 | 26 617 | 55 955 |
| Total des comptes de régularisation | 26 617 | 0 | 26 617 | 55 955 |
| TOTAL BILAN | 35 059 014 | 5 100 696 | 29 958 318 | 25 826 503 |

→ actif immobilisé

L'augmentation de l'actif immobilisé de 13 202 K€ au 31 décembre 2013 à 11 306 K€ au 31 décembre 2012 appelle les commentaires suivants :

- Les acquisitions d'immobilisations (incorporelles, corporelles et financières) sont peu significatives (238 K€) ; il n'y pas eu de cessions au cours de l'exercice ; la charge annuelle d'amortissement s'élève à 134 K€
- Les dépréciations complémentaires constatées en 2013 sur certaines filiales sont les suivantes : 140 K€ sur les titres Dock It Port Equipment et une reprise de 149 K€ sur les titres Leaderlease.

→ **actif circulant**

L'actif circulant augmente de 14 465 K€ au 31 décembre 2012 à 16 446 K€ au 31 décembre 2013 et traduit principalement les évolutions suivantes :

- une baisse des stocks de 653 K€ liée à une vente interne au groupe d'ATT
- une baisse des créances clients de 1 158 K€
- des acomptes versés aux fournisseurs pour 187 K€
- une baisse des disponibilités, VMP et charges constatées d'avance de 1 056 K€
- une hausse des Autres créances de 4 982 K€ due principalement du compte courant EVENT. Cette augmentation est à rapprocher de la hausse des emprunts de 5 400 K€

| BILAN - PASSIF (avant répartition) | | 31-déc.-13 | 31-déc.-12 |
|--|----|-------------------|--------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital social | | 11 329 789 | 7 790 641 |
| Prime d'émission | | 25 422 385 | 23 333 984 |
| Bons de souscription d'actions | | 612 265 | 7 000 |
| Réserve légale | | 93 495 | 93 495 |
| Autres réserves | | 41 317 | 41 317 |
| Report à nouveau | | -23 365 650 | -8 563 783 |
| Résultat de l'exercice | | -1 765 700 | -14 801 867 |
| Provisions réglementées | | 180 982 | 157 446 |
| Total des capitaux propres | | 12 548 883 | 8 058 233 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | | |
| Provisions pour risques | | 802 633 | 4 827 872 |
| Provisions pour charges | | 31 391 | 27 302 |
| Total des provisions pour risques et charges | | 834 024 | 4 855 174 |
| DETTES | | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | 3 996 | 11 766 |
| Dettes financières diverses | | 10 890 369 | 6 264 087 |
| Avances clients et comptes rattachés | | 2 360 760 | 3 488 007 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 2 365 666 | 1 913 823 |
| Dettes fiscales et sociales | | 835 937 | 634 161 |
| Autres dettes | | 115 728 | 133 919 |
| Produits constatés d'avance | | 0 | 420 842 |
| Total des dettes | | 16 572 456 | 12 866 605 |
| Ecart de conversion passif | | 2 956 | 46 491 |
| TOTAL BILAN | EE | 29 958 318 | 25 826 503 |

→ passif – capitaux propres

Le montant cumulé des capitaux propres s'élève à 12 548 K€ au 31 décembre 2013 par rapport à 8 058 K€ au 31 décembre 2012. Cette variation traduit d'une part la perte nette de l'exercice d'un montant de 1 766 K€, les deux augmentations de capital de l'exercice ainsi que l'émission des BSAR pour un montant total de 6 232 K€ (après déduction des frais pour 876 k€).

L'actionnariat se présente comme suit au 31/12/2013 :

| Actionnaires identifiés | Nombre d'actions | % du capital | Nombre droits de vote | % de droits de vote |
|--|-------------------|----------------|-----------------------|---------------------|
| Christophe GAUSSIN (1) (2) | 736 927 | 6,50% | 897 921 | 7,6% |
| Volker BERL | 320 000 | 2,82% | 320 000 | 2,7% |
| Damien PERSONENI | 1 | 0,00% | 1 | 0,0% |
| <i>sous total Conseil d'administration</i> | 1 056 928 | 9,33% | 1 217 922 | 10,3% |
| Dubaï Investments | 260 000 | 2,29% | 520 000 | 4,4% |
| Autres actionnaires nominatifs | 67 523 | 0,60% | 127 145 | 1,1% |
| Auto détention (3) | 78 391 | 0,69% | 78 391 | 0,7% |
| Actionnaires au porteur | 9 866 947 | 87,09% | 9 866 947 | 83,5% |
| TOTAL du capital de la société | 11 329 789 | 100,00% | 11 810 405 | 100,0% |

(1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.

(2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont nantis.

(3) Détention à hauteur de 60 940 actions par les SCI du Groupe et par un contrat de liquidité à hauteur de 17 451 actions contre respectivement 60 940 actions détenues par les SCI et 14 785 actions par le contrat de liquidité en 2012.

Poursuite de l'accord d'attribution gratuite d'actions sur autorisation de l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2010 arrêté par le conseil d'administration le 4 juillet 2012

Le conseil d'administration de GAUSSIN SA a arrêté le 4 juillet 2012 le règlement d'un plan d'attribution gratuite d'actions.

Les éléments principaux de ce règlement portent sur :

- L'autorisation dont le conseil d'administration a fait usage a été donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires convoquée le 29 juin 2010,
- Le nombre total d'actions gratuites a été fixé à 310.092,
- Ce nombre n'excède pas 10% du capital social,
- La période de conservation des actions gratuites a été fixée à 2 ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition.

Etat de la participation au capital des salariés de la société ou de sociétés liées :

- Les 310.092 actions attribuées ci-dessus au profit des salariés de la société ou de sociétés liées représentent 2,07 % du capital à ce jour (sur la base du montant du capital à ce jour, soit 14.994.582 €)

Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital

Bons de souscription d'actions - BSA

La société a, sur autorisation de l'AGE du 28/03/2011, émis des bons de souscription d'actions (BSA) au profit d'un investisseur, GEM, dans le cadre d'un contrat d'Equity Line. Les caractéristiques principales de ces BSA sont les suivantes :

- Nombre de BSA restant à exercer au 31 décembre 2013: 250 000 BSA B et 200 000 BSA C
- Prix de souscription : 0,01 €
- Date d'expiration des BSA : 20/06 et 24/07/2016
- Prix de souscription de l'action : 4 €(BSA B) et 5 €(BSA C)
- Modalités d'exercice : 1 action pour 1 BSA

Bons de souscription d'actions remboursables - BSAR

La société a, le 27 novembre 2013, sur autorisation du Conseil d'Administration du 29 octobre 2013 procédé à l'émission de 4.035.097 BSAR au prix d'émission de 0,15 € Cette émission a donc représenté un apport en capitaux propres de 605.264 €

Les caractéristiques principales de ces BSAR sont les suivantes :

- Nombre de BSAR restant à exercer au 31 décembre 2013: 3 961 294 BSAR
- Prix de souscription de l'action: 0.15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29 novembre 2020
- Prix de souscription de l'action : 2.35 €
- Modalités d'exercice : 1 action pour 1 BSAR

→ **passif – provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à 834 K€ par rapport à 4.855 K€ au 31 décembre 2012. Ces provisions comprennent principalement des provisions pour risques sur le litige DII suite au jugement arbitral et à l'accord entre Gaussin et DII pour un montant de 434 K€, à une provision à hauteur de 189 K€ relative à des pertes sur contrats, à la mise en conformité au dernier standard technique V4 des livraisons d'ATT à APM Tangier, à des prestations de maintenance ainsi qu'à un litige prud'homal. La provision DII d'un montant de 1.650 K€ a été transférée à l'actif du bilan.

→ **passif – dettes**

Ce poste s'élève à 16 289 K€ au 31 décembre 2013 par rapport à 12 867 K€ au 31 décembre 2012. L'augmentation traduit principalement l'octroi d'un emprunt de la part de la filiale BATTERIE MOBILE de 5.400 K€

Examen du Compte de résultat

| COMPTE DE RESULTAT | 31-déc.-13 | 31-déc.-12 |
|---|-------------------|--------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Ventes de marchandises | 1 031 050 | 0 |
| Production vendue de biens | 10 322 571 | 4 431 892 |
| Production vendue de services | 671 098 | 242 484 |
| Chiffre d'affaires net | 12 024 719 | 4 674 376 |
| Production stockée - variation des travaux en cours | -980 838 | -1 360 741 |
| Production immobilisée | 30 606 | 172 063 |
| Subventions d'exploitation | 0 | 3 354 |
| Reprises sur provisions d'exploitation et transferts de charges | 3 039 591 | 471 833 |
| Autres produits | 56 029 | 3 675 |
| Total des produits d'exploitation | 14 170 107 | 3 964 560 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Achats de marchandises | 165 890 | 47 178 |
| Variation des stocks de marchandises | 0 | 0 |
| Achats matières premières et autres approvisionnements | 7 718 354 | 2 557 803 |
| Variation des stocks matières premières | 24 958 | 292 930 |
| Autres achats et charges externes | 3 928 260 | 3 635 565 |
| Total charges externes | 11 837 462 | 6 533 476 |
| Total Impôts et taxes | 144 507 | 57 218 |
| Salaires et traitements | 1 690 326 | 1 295 272 |
| Charges sociales | 705 876 | 718 141 |
| Total charges de personnel | 2 396 202 | 2 013 413 |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations | 133 792 | 121 950 |
| Dotations aux provisions sur actif circulant | 35 280 | 39 474 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | 176 071 | 2 232 608 |
| Total Dotations d'exploitation | 345 143 | 2 394 032 |
| Autres charges | 1 007 549 | 564 632 |
| Total des charges d'exploitation | 15 730 863 | 11 562 771 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | -1 560 756 | -7 598 211 |
| PRODUITS FINANCIERS | | |
| Produits financiers des participations | 230 928 | 200 771 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 4 937 | 3 250 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges financiers | 180 499 | 450 |
| Différences positives de change | 103 797 | 76 542 |
| Produits nets cessions valeurs mobilières de placement | 719 | 2 448 |
| Total des produits financiers | 520 880 | 283 461 |
| CHARGES FINANCIERES | | |
| Dotations pour dépréciations financières | 140 299 | 1 546 175 |
| Intérêts et charges assimilées | 385 658 | 176 036 |
| Différences négatives de change | 187 972 | 71 599 |
| Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement | 0 | 0 |
| Total des charges financières | 713 929 | 1 793 810 |
| RESULTAT FINANCIER | -193 049 | -1 510 349 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (RCAI) | -1 753 805 | -9 108 560 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| Sur opérations de gestion | 0 | 0 |
| Sur opérations en capital | 36 064 | 66 422 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | 3 898 967 | 0 |
| Total des produits exceptionnels | 3 935 031 | 66 422 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | |
| Sur opérations de gestion | 2 247 306 | 2 721 435 |
| Sur opérations en capital | 21 995 | 72 868 |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | 1 677 625 | 2 965 426 |
| Total des charges exceptionnelles | 3 946 926 | 5 759 729 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | -11 895 | -5 693 307 |
| RESULTAT AVANT IMPOT - E.B.T. | -1 765 700 | -14 801 867 |
| IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SUR I.S. | 0 | 0 |
| RESULTAT NET DISTRIBUABLE | -1 765 700 | -14 801 867 |

Les variations des principaux postes entre 2012 et 2013 sont les suivantes :

→ **chiffre d'affaires et produits d'exploitation**

Sur l'exercice 2013, le chiffre d'affaires s'élève à 12.024 K€ par rapport à 4.674 K€ pour 2012. Le chiffre d'affaires 2013 intègre des ventes internes d'ATT et de DOCKING STATION pour un montant total de 1 379 K€ Les produits d'exploitation, se sont élevés à 14.170 K€ contre 3.965 K€ au titre de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la reprise des provisions constatée en 2012 sur les pertes liées à la commande PELINDO.

→ **charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation augmentent de 11 563 K€ en 2012 à 15 731 K€ en 2013, ce qui reflète les principales évolutions suivantes :

- une hausse de 5 161 K€ des achats de matières premières, suite à la mise en production courant 2014 des commandes signées.
- une augmentation maîtrisée des achats et charges externes de 3 636 K€ en 2012 à 3 928 K€ en 2013,
- une augmentation des charges de personnel pour 383 K€
- une augmentation des autres charges pour 443 K€ liées principalement à la redevance EVENT basée sur le chiffre d'affaires et à la prise en charge des frais de brevets.

→ **résultat d'exploitation**

En conséquence, le résultat d'exploitation de 2013 est une perte d'exploitation de 1 561 K€ par rapport à une perte de 7 598 K€ en 2012.

→ **résultat financier**

Le résultat financier affiche une perte de 193 K€ en 2013 liée principalement aux intérêts sur l'emprunt contracté auprès de BATTERIE MOBILE.

→ **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de 2013 s'élevant à - 12 K€

Le résultat exceptionnel de 2012 s'élevait à - 5 693 K€ et comprenait principalement :

- le coût (-2 230 K€) lié à l'accord transactionnel avec EPD relatif aux conditions de sous-traitance industrielle
- le coût lié à la résolution du litige DII pour -2 211 K€
- les coûts (-1 098 K€) liés aux véhicules de démonstration qui seront finalement vendus à APM Tangier en 2013 (coûts de mise aux normes V4 dont 301 K€ de provisions, 277 K€ issus de la revente de la flotte en démonstration sur le port de Tangier à Leaderlease, 133 K€ de coûts encourus et une provision pour dépréciation des stocks de 387 K€)

XI. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le montant des rémunérations et autres avantages accordés aux mandataires sociaux et administrateurs.

→ GAUSSIN SA

| rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration | | euros |
|---|----------|----------------|
| salaires bruts | | 206 192 |
| jetons de présence (charge de l'exercice) | | 48 000 |
| véhicule de société mis à disposition permanente | 0 | |
| Total | 0 | 254 192 |

→ Groupe consolidé

| rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration | | euros |
|---|----------|----------------|
| salaires bruts | | 508 228 |
| jetons de présence (charge de l'exercice) | | 53 000 |
| véhicule de société mis à disposition permanente | 1 | |
| Total | 1 | 561 228 |

XII. AUTRES INFORMATIONS

1. Activité des filiales et prises de participations

Se reporter au titre I – Périmètre de consolidation du Groupe GAUSSIN.

2. Existence d'un plan de stock-options – Participation des salariés

Conformément aux articles L. 225-184 du Code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucun plan de stock-options. Cependant, il est précisé qu'il existe un plan d'attribution d'actions gratuites (cf. chapitre X ci-avant).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons qu'aucun salarié ne participe au capital social de la société et qu'aucune action n'est détenue par les salariés dans le cadre d'une gestion collective.

3. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, vous trouverez ci-après (Chapitre XIII) la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

5. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

L'activité de la société ne présente aucun impact au niveau environnemental.

L'effectif moyen est passé de 29 salariés au 31 décembre 2012 à 37 salariés au 31 décembre 2013.

6. Dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des dépenses non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du code général des impôts intervenues au cours de l'exercice se sont élevées à 10.385 € et correspondent à la part non déductible de la location de véhicules étant précisé que le montant de ces charges vient en déduction du déficit fiscal reportable. L'impact théorique sur l'impôt sur les sociétés au taux de 33,33 % est de 3.462 €

7. Conventions réglementées

Il vous sera demandé de vous prononcer sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 au vu du rapport spécial du commissaire aux comptes établi conformément à l'article L.225-38 du code de commerce.

8. Détention du capital social

En application des articles L.233-7 et L.233-12 du code de commerce, la société AISM a informé la société qu'elle a franchi en date du 15 janvier 2014 le seuil de détention de 5% du capital de la société. Suite aux dernières augmentations de capital de février 2014, la participation de Christophe GAUSSIN, président Directeur Général de la société GAUSSIN SA, au capital de la société est descendue sous le seuil des 5%.

9. Opérations sur titres des dirigeants

Les opérations sur titres des dirigeants intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 font l'objet du récapitulatif porté au titre du présent rapport. (Chapitre XVI)

10. Information sur les zones géographiques et sous-secteurs opérationnels sensibles dans la communication au marché des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, cette information est jugée non significative compte tenu du montant du chiffre d'affaires réalisé.

11. Solde des dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans les tableaux suivants la décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, aux 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012.

| soldes fournisseurs au 31 décembre 2012 | En K€ | échu | moins 30 jours | 30 à 60 jours | plus 60 jours | Factures à recevoir |
|---|-------|------|----------------|---------------|---------------|---------------------|
| paiements de la dette fournisseurs | 1 914 | | | | | |
| évolution par date d'échéance | | 487 | 15 | 364 | 207 | 841 |
| % par rapport à la dette totale | 100 % | 25% | 1% | 19% | 11% | 44% |

| soldes fournisseurs au 31 décembre 2013 | En K€ | échu | moins 30 jours | 30 à 60 jours | plus 60 jours | Factures à recevoir |
|---|-------|------|----------------|---------------|---------------|---------------------|
| paiements de la dette fournisseurs | 2 366 | | | | | |
| évolution par date d'échéance | | 332 | 693 | 62 | 1 | 1 278 |
| % par rapport à la dette totale | 100 % | 14% | 29% | 3% | 0% | 54% |

B. RAPPORT SUR LES RESOLUTIONS PRESENTEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

→ PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT – RESOLUTIONS PROPOSEES

Après avoir proposé d'approuver les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31.12.2013 et ainsi que le montant des charges visées à l'article 39.4 du CGI, il vous sera proposé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013, soit la perte de (1.765.700) euros, en totalité au poste « report à nouveau.

Vous aurez ensuite à approuver les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du code de commerce.

Ensuite de quoi, il vous sera demandé de donner quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2013.

En marge des résolutions portant sur l'approbation des comptes 2013, sociaux et consolidés, il sera soumis à votre approbation un certain nombre de résolutions complémentaires, savoir :

JETONS DE PRESENCE

Il vous sera proposé de fixer le montant total des jetons de présence à allouer aux administrateurs à un montant total de 80.000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR :

le mandat d'administrateur de M. Damien PERSONENI arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée devant statuer sur les comptes 2013 et il vous sera proposé son renouvellement pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée devant se tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019

NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ;

Il vous sera également proposé de renforcer la composition du Conseil d'administration par la nomination de deux nouveaux administrateurs. Il propose la nomination de M. Eric Ambroise et de M. Martial PERNICENI.

M. Eric AMBROISE est actuellement Directeur Financier Groupe chez Alternative Investment Strategies Management (Ile Maurice) et ce, depuis octobre 2007.

Il est administrateur des sociétés Alternative Investment Strategies Management (Ile Maurice) et Alpha Investor services Management (Luxembourg) et gérant de catégorie A de la société AISM Real Estate and Investment Holdings sarl (Luxembourg).

Il n'exerce aucune fonction dans la société Gaussin SA à ce jour et détient 10.000 actions de la société Gaussin SA.

M. Martial PERNICENI, âgé de 50 ans, est depuis 2008 PDG des Assurances François, Agent Général AGF. Il n'exerce aucune activité au sein de Gaussin SA et ne détient aucune action chez Gaussin SA.

M. Eric AMBROISE et M. Martial PERNICENI seraient nommés administrateurs pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée devant se tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES, TITULAIRE ET SUPPLEANT.

Les mandats de DELOITTE ET ASSOCIES, co-commissaire aux comptes titulaire, et de BEAS, co-commissaire aux comptes suppléant arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée devant statuer sur les comptes 2013 et il vous sera proposé de renouveler leur mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée devant se tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019.

RACHAT DES ACTIONS DUBAÏ INVESTMENT INDUSTRIE (DII)

Compte tenu des conditions de résolutions du litige avec DII (cf. chapitre V.4 ci-avant) se soldant notamment par le rachat par la Société des 260.000 actions détenues par DII, nous vous proposerons d'autoriser le conseil d'administration, à son choix, soit de céder ces actions auto détenues soit d'affecter ces actions aux exercices pouvant résulter des attributions gratuites d'actions en cours ou futures et, dans ce dernier cas, autoriser le conseil d'administration à imputer le montant du nominal des actions à libérer pouvant résulter des attributions gratuites d'actions en cours ou futures sur le poste « primes d'émission ».

RENOUVELLEMENT DE DIVERSES DELEGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous demanderons de renouveler, pour une nouvelle durée de dix-huit mois, l'autorisation au conseil d'administration à opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi et ainsi, aux fins de permettre l'achat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Le montant maximum des fonds à consacrer au rachat d'actions serait fixé à un million d'euros (1.000.000 €).

Ensuite de quoi, nous vous demanderons de décider et/ou renouveler :

- une autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- une délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier pour un montant nominal total de 2.500.000 €;
- des délégations de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes (dans le cadre de la réduction ISF) conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce pour un montant nominal total de 2.500.000 €;
- une délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou à des titres de créance, pour un montant nominal maximal de 5.000.000 d'€;
- une délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou à des titres de créance, pour un montant nominal maximal de 5.000.000 d'€;
- délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription conformément à l'article L. 225-135-1 du code de commerce ;
- délégation de compétence au conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Tel est l'objet des résolutions qui vous sont proposées et qui, nous l'espérons, recevront votre approbation.

C. AUTRES INFORMATIONS

XIII. LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS FONCTIONS EXERCEES DANS D'AUTRES SOCIETES

1. Monsieur Christophe GAUSSIN

| <i>Fonction</i> | <i>Nom Société</i> |
|------------------------|---|
| Président | SA GAUSSIN SAS EVENT SA LEADERLEASE SAS OASIS PATRIMOINE KAPITAL |
| Directeur Général | SA GAUSSIN SA LEADERLEASE |
| Administrateur | SA GAUSSIN SA LEADERLEASE |
| Gérant | SARL 3C CONSTRUCTION SCI LES ECOLES SCI IMMOBILIERE DU FAUBOURG 54 |
| Représentant permanent | SA LEADERLEASE, gérante de : SCI HALL 5 SCI HALL 6 SCI HALL 7 SCI HALL 8 SCI HALL 9 bis SCI LA CLAICHIERE SCI LES GRANDS VERGERS |

2. Monsieur Damien PERSONENI

NEANT

3. Monsieur Volker BERL

| <i>Fonction</i> | <i>Nom Société</i> |
|------------------------|---------------------|
| Président | Néant |
| Administrateur | Néant |
| Co-Gérant | Mycell Technologies |
| Représentant permanent | Néant |

XIV. RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| nature des indications | n-4 | n-3 | n-2 | n-1 | n |
|--|------------|------------|------------|-------------|------------|
| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| I. Situation financière en fin d'exercice | | | | | |
| a) capital social (euros) | 2 435 010 | 2 723 884 | 6 041 266 | 7 790 641 | 11 329 789 |
| b) nombre d'actions émises | 2 435 000 | 2 723 884 | 6 041 266 | 7 790 641 | 11 329 789 |
| c) nombre d'obligations convertibles en actions | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| II. Résultat global des opérations effectives | | | | | |
| <i>les amortissements et provisions sont mentionnés "nets de reprises"</i> | | | | | |
| a) chiffre d'affaires hors taxes (euros) | 11 527 071 | 3 727 449 | 3 435 542 | 4 674 377 | 12 024 719 |
| b) résultats avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros) | 1 778 963 | -3 156 170 | -4 236 005 | -7 967 060 | -5 814 624 |
| c) résultats avant impôts, amortissements et provisions (euros) | 1 778 963 | -3 156 170 | -4 236 005 | -7 967 060 | -5 814 624 |
| d) impôt sur les bénéfices (euros) | 0 | -1 600 | -1 600 | 0 | 0 |
| e) participation légale (euros) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| f) résultats après impôts, amortissements, provisions et participation (euros) | 1 972 998 | -3 968 856 | -5 806 300 | -14 801 867 | -1 765 699 |
| g) montant des bénéfices distribués (euros) | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| III. Résultat des opérations réduit à une seule action | | | | | |
| a) bénéfices avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros) | 0,73 | -1,16 | -0,70 | -1,02 | -0,51 |
| b) bénéfices avant impôts, amortissements et provisions (euros) | 0,73 | -1,16 | -0,70 | -1,02 | -0,51 |
| c) bénéfices après impôts, amortissements, provisions et participation (euros) | 0,81 | -1,46 | -0,96 | -1,90 | 0,16 |
| d) dividende versé à chaque action (euros) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| IV. Personnel | | | | | |
| a) nombre de salariés (effectif moyen annuel) | 30 | 22 | 25 | 29 | 37 |
| b) montant de la masse salariale (euros) | 1 346 757 | 900 394 | 1 063 415 | 1 295 272 | 1 690 326 |
| c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (euros) | 576 268 | 396 184 | 580 679 | 718 141 | 705 876 |

XV. ETAT DES DELEGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

→ Délégations en vigueur au 11 mars 2014

| DATE DE L'AGE - Objet | MONTANT MAXIMUM | DUREE |
|---|---|----------------------------|
| AGE 30/09/2013 – 8ème résolution autorisation au Conseil d'administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de commerce (contrat de liquidité). | 10% des actions composant le capital – Prix rachat 10 €maximum – 1M€de fonds consacré au rachat | 18 mois soit 30/03/2015 |
| AGE 30/09/2013 – 9ème résolution <i>Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce</i> | 10% des actions composant le capital | 18 mois soit 30/03/2015 |
| AGE 30/09/2013 –10ème résolution <i>délégation de compétence au Conseil d'administration afin de réaliser une attribution d'actions gratuites</i> | 10% du capital | 26 mois soit 30/11/2015 |
| AGE 30/09/2013 –11ème résolution Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier | 2.5 M€(imputable sur le plafond fixé à la 19 ^{ème} résolution de 20.5 M€) | 18 mois soit 30/03/2015 |
| AGE 30/09/2013 –12ème résolution Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce (ISF) | 2.5 M€(imputable sur le plafond fixé à la 19 ^{ème} résolution de 20.5 M€) | 18 mois soit 30/03/2015 |
| AGE 30/09/2013 –13ème résolution Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce (fonds souscrivant 100K€minimum) | 2.5 M€(imputable sur le plafond fixé à la 19 ^{ème} résolution de 20.5 M€) | 18 mois soit 30/03/2015 |
| AGE 30/09/2013 –14ème résolution Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'un maximum de 3.000.000 d'actions (réservée à SMART TECK LTD) 15ème résolution Suppression du DPS au titre de la 14 ^{ème} résolution au profit de SMART TECK LTD | 3 M€(imputable sur le plafond fixé à la 19 ^{ème} résolution de 20.5 M€) | 18 mois soit 30/03/2015 |
| AGE 30/09/2013 –16ème résolution Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec <u>maintien du droit préférentiel de souscription</u> , d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou à des titres de créance | 5 M€(imputable sur le plafond fixé à la 19 ^{ème} résolution de 20.5 M€) | 26 mois soit 30/11/2015 |
| AGE 30/09/2013 –17ème résolution Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec <u>suppression du droit préférentiel de souscription</u> , d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou à des titres de créance | 5 M€(imputable sur le plafond fixé à la 19 ^{ème} résolution de 20.5 M€) | 26 mois soit 30/11/2015 |
| AGE 30/09/2013 –18ème résolution Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet d'émettre, au profit de GEM Global Yield Fund Limited des actions en vue d'une augmentation du capital social d'un montant nominal maximum de UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1.500.000 €) par l'émission d'au maximum UN MILLION CINQ CENT MILLE (1.500.000) actions nouvelles ordinaire | 1.5 M€(imputable sur le plafond fixé à la 19 ^{ème} résolution de 20.5 M€) | 18 mois soit 30/03/2015 |
| AGE 30/09/2013 –19ème résolution Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription et fixation du plafond global d'augmentations de capital objets de délégations consenties dans des résolutions précédentes <u>Fixation du plafond global des délégations ci-avant à 20.500.000 €</u> | 15% de l'émission initiale | 18 mois soit 30/03/2015 |

→ Utilisation de délégations en 2013 et dont les rapports complémentaires ont été soumis à l'AGOA 2013.

| DATE DU CA ou DIRECTOIRE | OBJET | MONTANT | SOLDE | Date de soumission à l'AG du rapport complémentaire |
|--------------------------|---|--|---|---|
| 25/01/2013 | Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 11 ème résolution) 411-2 | 267.111 € | 2 641 €(solde du plafond annuel du 411-2 à l'issue de cette opération) | AGOA 2013 |
| 25/01/2013 | Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 12 ème résolution) ISF | 379.001 € (soit 682.201,80 €de souscription totale) | 393.688 €de nominal au titre de la délégation (plafond annuel fiscal de 2,5M€atteint lors de cette opération) | AGOA 2013 |
| 25/01/2013 | Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 13 ème résolution) FONDS | 978.475 € | 1.521.525 € | AGOA 2013 |

→ Utilisation de délégations en 2013 et dont les rapports complémentaires sont à soumettre à l'AGOA 2014.

| DATE DU CA ou DIRECTOIRE | OBJET | MONTANT | SOLDE | Date de soumission à l'AG du rapport complémentaire |
|--------------------------|--|--------------------------------------|---|---|
| 29/10/2013 | Emission de BSAR avec maintien du DPS et par OP (AG 30/09/2013 – 16ème résolution) | Emission de 4.035.097 BSAR à 0,15 € | 1 BSAR = 1 action, soit un potentiel de 4.035.097 € de nominal soit un solde de 964.903 €de nominal | AGOA 2014 |
| 29/11/2013 | Emission de 2.212.744 actions avec suppression DPS et par OP (AG 30/09/2013 – 17ème résolution) | Emission finale de 1.840.758 actions | 3.159.242 € | AGOA 2014 |
| 31/01/2014 | Emission de 836.000 titres avec suppression DPS au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce (ISF) (AG 30/09/2013 – 12ème résolution) | Emission de 836.000 actions | 1.664.000 €(sous réserve du plafond annuel TEPA 2014) | AGOA 2014 |
| 07/02/2014 | Emission de 2.478.727 titres avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier (AG 30/09/2013 – 11ème résolution) | Emission de 2.478.727 actions | 21.273 €(plafond annuel du 411-2 atteint lors de cette opération) | AGOA 2014 |

XVI. OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements effectués par le dirigeant sur le titre GAUSSIN au cours de l'année 2013 :

| Année 2013 | Participation augmentation(s) de capital | Attribution gratuite | Acquisitions sur le marché | Cessions sur le marché |
|-----------------------|--|----------------------|----------------------------|------------------------|
| M. Volker BERL | 168 000 actions | | | |
| M. Christophe GAUSSIN | 111 111 actions | | | |

Le présent rapport de gestion relatif aux comptes sociaux de GAUSSIN SA et consolidés du Groupe GAUSSIN au 31 décembre 2013 a été arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 11 mars 2014.

Pour le Conseil d'Administration

_____ Christophe GAUSSIN _____

Président